

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du mercredi 30 juin 2021

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 24 juin 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Christophe AVENA	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur José ALMEIDA	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Marien LOVICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Laurence FAVIER	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Céline TONOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Géraldine CHEDOZ suppléante de M. Jean-Claude GIRARD	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULLIER
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Christine MARTIN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Lionel SANCHEZ	
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Monsieur Patrick AUDARD	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Kildine BATAILLE	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Céline RENAUD
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Philippe BELLEVILLE	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Madame Océane CHARRET-GODARD

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Environnement - H2020 Villes et Communautés Intelligentes - projet EUCITYCALC**

Née aux Etats-Unis, l'expression « smart city » (ou ville intelligente) s'est rapidement imposée pour désigner les stratégies d'innovation urbaine partout dans le monde.

Pour construire collectivement des territoires plus durables, plus connectés, plus inclusifs et plus attractifs, l'innovation joue un rôle clé. Qu'il s'agisse d'innovations technologiques, souvent basées sur l'utilisation du numérique et des données, ou d'innovations sociales ou environnementales, de multiples solutions et démarches novatrices peuvent contribuer à rendre les territoires plus durables et intelligents.

La ville intelligente est un nouveau concept de développement urbain dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services. Ce concept se présente ainsi comme une des réponses aux défis de l'urbanisation, de la raréfaction des ressources et du changement climatique.

La **Smart City Dijon Métropole** est le fruit d'une ambition politique très forte de repenser le modèle urbain du XXIème siècle en permettant à différents acteurs tels que des entreprises, des collectivités, des instituts de recherche, des starts up notamment, d'unir leurs compétences respectives pour l'accompagner sur le développement d'un modèle innovant de ville intelligente.

Dans le cadre du programme Horizon 2020 (H2020) pour la recherche et le développement intitulé « soutenir les autorités publiques pour mettre en place la politique énergétique de l'Union Européenne, soutenir les autorités locales et régionales », Dijon Métropole a répondu à l'appel à projets en partenariat avec Energy Cities, porteur de la démarche, autour de l'adaptation de l'outil European Calculator à l'échelon local dont l'objectif est d'aider les collectivités à mettre en œuvre leur trajectoire vers la neutralité carbone.

L'outil European Calculator ou EUCITYCalc a vocation à soutenir les décideurs avec un outil de modélisation accessible, facile à utiliser et dynamique afin de quantifier les paramètres tels que la demande d'énergie, les émissions GES et les implications des choix de modes de vie ou technologies d'énergie en Europe. La qualité de l'air est totalement intégrée, ainsi l'outil permet de mesurer l'impact des actions envisagées sur le territoire.

Initialement conçu comme un outil à l'échelon européen, la structure de EUCITYCalc va être adaptée afin de permettre à Dijon Métropole par exemple de disposer d'un outil prospectif, d'aide à la décision afin de l'accompagner dans ses choix politiques et ainsi lui permettre d'atteindre ses objectifs à 2030 puis de tendre vers la neutralité carbone.

Pour mener à bien ce projet, un réseau de 10 partenaires s'est constitué autour d'Energy Cities :

- . Climat SA, entreprise belge spécialisée dans la construction d'outils d'analyse prospective, de conseil réglementaire, d'accompagnement des décideurs à l'identification d'opportunités et d'options stratégiques sur les questions d'énergie renouvelable et d'impact climatique. Cette structure fait partie des acteurs qui ont participé à l'élaboration de cet appel à projets.

- . Carbon Market Watch, ONG belge, agissant sur la préservation de l'environnement.

- . Postdam Institute For Climate Impact Research, RD2

- . 4 collectivités locales : Riga (Lituanie), Mantova (Italie), Zdar Nad Sazavou (République Tchèque) ainsi que Dijon Métropole.

. l'Agence Régionale de l'Energie du Nord (Croatie)

. l'Agence de l'Energie et de l'Environnement d'Arrabida (Portugal)

. l'Association des Gestionnaires de l'Energie des Villes et Communes, SEMMO en République Tchèque.

Dans le cadre de ce projet, Dijon Métropole s'appuiera sur Atmo Bourgogne Franche-Comté pour la transmission et l'analyse des données énergétiques et climatiques ainsi que les données sur la qualité de l'air.

La Commission Européenne formalise le projet « EUCITYCalc » par la signature d'une convention avec l'Union Européenne appelée Grand Agreement, définissant les termes du contrat de financement, l'autre document, l'Accord de Consortium permet de définir les relations entre les partenaires pendant la durée du projet.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le Grand Agreement
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier

SCRUTIN	POUR : 77	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 2
	DONT 9 PROCURATION(S)	